



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 19.01

Réservé
au
Moniteur
belge



22028465

Déposé / Reçu le

12 2 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0871 543 515

Nom

(en entier) : **Fondation Securex**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'Utilité Publique**

Adresse complète du siège : **avenue de Tervuren 43 - 1040 Bruxelles**

Objet de l'acte : DEMISSION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASBL GROUPE SECUREX DU 10 SEPTEMBRE 2019

DEMISSION AU SEIN DE LA FONDATION SECUREX

Le Conseil d'Administration prend acte en date du 31 mai 2019 de la démission en qualité d'administrateur de :

- Monsieur Stephan LONDOZ né à Namur le 25/01/1961, domicilié rue de Stockel 45 à 1950 KRAAINEM

POUVOIR AVEC FACULTE DE SUBSTITUTION, est donné à Madame Patricia WATTEGNAUX, Secrétaire Générale, aux fins de procéder aux formalités de publication légale et toute autre opération rendue nécessaire par les décisions prises au cours de ce Conseil d'Administration.

Fait à Bruxelles, 13/12/2021

Patricia WATTEGNAUX

Secrétaire Générale - Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).